

KUMULUS VAPE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

SIEGE SOCIAL : LE PREMIUM - 131, BOULEVARD STALINGRAD - 69624 VILLEURBANNE
CEDEX

TEL : +33 (0) 4 26 84 52 52 - FAX : +33 (0) 4 26 84 52 59

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE
LYON ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
CAPITAL DE 5.986.008 EUROS - RCS LYON 351 497 649

KUMULUS VAPE

Société anonyme au capital de 99 400 €

Siège social : 21 Rue Marcel Mérieux, 69960 CORBAS

R.C.S : LYON 752 371 237

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société KUMULUS VAPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KUMULUS VAPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 29 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

KUMULUS VAPE

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2019

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d’ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 30 avril 2020

Le commissaire aux comptes,

MAZARS



Paul-Armel Junne



Damien Meunier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	23 087	6 665	16 422		16 422	
	Concessions, brevets et droits similaires	234 839	109 659	125 180	77 984	47 196	60.52
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	158 042	27 640	130 402	27 700	102 702	370.77	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	59 158		59 158	3 602	55 556	NS	
Total II	475 127	143 964	331 163	109 286	221 876	203.02	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	16 097		16 097		16 097	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 538 921	58 272	1 480 649	1 081 295	399 354	36.93
	Avances et acomptes versés sur commandes	14 065		14 065	11 430	2 635	23.05
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	383 284	18 723	364 562	181 448	183 113	100.92
	Autres créances	109 566		109 566	102 270	7 296	7.13
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	216 135		216 135	115 009	101 126	87.93	
Charges constatées d'avance (3)	316 893		316 893	114 481	202 412	176.81	
Total III	2 594 960	76 994	2 517 966	1 605 934	912 032	56.79	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 070 087	220 958	2 849 129	1 715 220	1 133 908	66.11	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 99 400)	99 400		8 750		90 650	NS
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	449 884		243 250		206 634	84.95
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	10 815		875		9 940	NS
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	553 316		370 616		182 700	49.30
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	77 546		282 100		204 555	72.51
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	1 190 960		905 591		285 370	31.51	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	19 997		42 401		22 404	52.84
	Total III	19 997		42 401		22 404	52.84
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	417 986		283 568		134 418	47.40
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	86		86			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	932 050		283 163		648 887	229.16
	Dettes fiscales et sociales	283 960		199 382		84 578	42.42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	4 088		1 029		3 059	297.29	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 638 171		767 228		870 943	113.52
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 849 129		1 715 220		1 133 908	66.11

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 420 194

583 200

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	8 656 111	1 683 062	10 339 173	6 298 117	4 041 056	64.16
Production vendue de biens						
Production vendue de services	212 498		212 498	208 010	4 488	2.16
Chiffre d'affaires NET	8 868 609	1 683 062	10 551 671	6 506 127	4 045 545	62.18
Production stockée						
Production immobilisée			125 063	64 570	60 494	93.69
Subventions d'exploitation			115	6 400	6 285	98.21
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			46 258	2 435	43 823	NS
Autres produits			4 493	1 083	3 411	314.95
Total des Produits d'exploitation (I)			10 727 601	6 580 614	4 146 986	63.02
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			8 593 771	4 985 067	3 608 703	72.39
Variation de stock (marchandises)			457 626	515 179	57 553	11.17
Achats de matières premières et autres approvisionnements			88 290	195 988	107 697	54.95
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			16 097		16 097	
Autres achats et charges externes *			1 091 694	800 534	291 160	36.37
Impôts, taxes et versements assimilés			46 580	25 183	21 397	84.97
Salaires et traitements			750 593	525 654	224 939	42.79
Charges sociales			246 047	144 561	101 487	70.20
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			100 202	27 599	72 603	263.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			73 068	3 139	69 929	NS
Dotations aux provisions			19 997	42 401	22 404	52.84
Autres charges			14 065	628	13 437	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			10 550 585	6 235 574	4 315 010	69.20
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			177 016	345 040	168 024	48.70
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change		15 053			15 053	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		15 053			15 053	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		15 131		388	14 743	NS
Différences négatives de change		7 568		248	7 320	NS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		22 699		636	22 063	NS
2. Résultat financier (V-VI)		7 646		636	7 009	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		169 370		344 404	175 033	50.82
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		15 245		24 491	9 245	37.75
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		15 245		24 491	9 245	37.75
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		79 714		3 452	76 262	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8 390			8 390	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		88 104		3 452	84 652	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		72 859		21 039	93 898	446.31
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		18 966		83 342	64 376	77.24
Total des produits (I+III+V+VII)		10 757 899		6 605 105	4 152 794	62.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		10 680 354		6 323 005	4 357 349	68.91
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		77 546		282 100	204 555	72.51

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 849 128.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 551 671.47 Euros et dégageant un bénéfice de 77 545.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 12 mars 2019, l'Assemblée générale Extraordinaire a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant nominal de 1190 euros résultant de l'émission de 17 parts sociales nouvelles de 70 euros de valeur nominale. Le nouveau Capital de la société a été ainsi porté de 8750 euros à 9940 euros, divisé en 142 parts sociales intégralement libérées. L'intégralité de la prime d'émission, soit la somme de 208 794 euros, a été inscrite au passif du bilan de l'exercice en cours dans le sous compte "Prime d'émission".

En date du 23 avril 2019, l'Assemblée générale mixte a délibéré sur les points suivant:

- Transformation de la Société en société anonyme à conseil d'administration
 - Nomination du commissaire aux comptes de la Société: la société MAZARS
 - Modification de la dénomination sociale de la société: "KUMULUS VAPE"
- Décision de division du nominal avec multiplication correlative du nombre des actions composant le capital social de la Société et d'élévation de la valeur nominale des actions par incorporation de réserves:
Ainsi, en connaissance du projet d'admission des actions de la Société sur le marché Euronext Access et en prévision de ladite admission, la société décide de diviser par 1400 la valeur des actions ordinaires composant le capital Social.
Le Capital sera désormais divisé en 198 800 actions de 0.05 € de valeur nominale chacune, intégralement souscrite et libérées.
Cet échange qui intervient sans rompu est réalisé par voie de remplacement des actions existantes à raison de 1400 actions ordinaires nouvelles pour 1 action ordinaire ancienne.
En outre, l'Assemblée décide d'augmenter le capital social s'élevant actuellement à 9940 € d'une somme de 89 460 € pour le porter à 99 400 €, par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée à due concurrence sur la réserve intitulée "autres réserves", et la création de 1 789 200 actions ordinaires nouvelles attribuées aux actionnaires à raison de 9 actions ordinaires nouvelles pour une action ordinaire ancienne.

Le capital social est désormais fixé à 99 400 € divisé en 1 988 000 actions ordinaires de 0.05 euros chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Le Conseil d'administration, en date du 30 mai 2019 a décidé le principe d'une émission de bons de souscription d'actions représentant une enveloppe globale maximale de 178 887 BSA au profit de fournisseurs stratégiques (BSA fournisseurs), clients stratégiques (BSA Clients) et prestataires stratégiques (BSA prestataires) de la Société. Le conseil a délégué tout pouvoir au président directeur général à l'effet de mettre en oeuvre l'émission de BSA notamment.

Attributions de BSA en date du 15 Octobre 2019

En date du 15 octobre 2019, le Président Directeur Général a décidé de l'attribution des 178 887 BSA au prix de 0.23 euros. La liste des bénéficiaires a été fixée par le Directeur général.

86 000 BSA ont été souscrits, ce sur la période du 1er janvier 2020 jusqu'à la date d'arrêté des comptes. Aucun BSA n'avait été souscrit au 31 décembre 2019.

Le prix de souscription des BSA a été fixé à 0.23 €.

Le prix d'exercice des BSA a été fixé à 2.34 €.

La date limite d'exercice s'étend jusqu'au 28 mai 2020

En attente d'un retour sur l'exercice de 10 000 bons, le reste des bons n'a pas été exercé et reste en circulation.

En cas d'exercice de l'intégralité des bons, l'augmentation de Capital serait de 4300 € (86 000 actions de valeur nominale de 0.05 €).

Attribution gratuites d'actions en date du 30 mai 2019:

Le nombre maximum d'actions pouvant être émises ou achetées est de 198 800 actions (soit représentant 10% du Capital Social conformément à la délégation de compétence octroyée au conseil d'Administration par l'Assemblée générale mixte du 23 Avril 2019 dans sa dix-huitième résolution).

La valeur des actions retenue comme assiette de la contribution patronale spécifique est de 2,34€.

La présence est la condition d'acquisition des actions.

Le nombre d'actions attribuées pendant l'exercice et au cours de l'exercice précédent est de 12 713 actions (un seul plan)

Le nombre d'actions attribuées cumulées depuis la date d'attribution pour chaque plan: 12 713 actions (un seul plan)

Passifs éventuels: Attribution d'actions nouvelles

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'épidémie de Covid-19 ne donne pas lieu à des ajustements des montants comptabilisés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

au 31/12/2019.

Cependant, face à la crise, des mesures rapides ont été prises afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des collaborateurs: équipements de protection, systématisation des mesures d'hygiène et de distanciation pour les équipes logistiques, travail à distance pour les personnels dont les fonctions le permettent.

Ces décisions permettent aujourd'hui à la société d'assurer la continuité de son activité et la qualité de service due à ses clients, tout en préservant la santé des équipes.

Les risques d'approvisionnement sur les achats de matériels, provenant pour près de 100 % de Chine, ont été anticipés en amont de la crise avec la constitution de stocks permettant de limiter les ruptures et d'assurer la meilleure disponibilité des produits. Les délais de livraison et la qualité du support aux clients ont ainsi pu être maintenus.

Sur le B to C, les mesures de confinement se sont traduites par un afflux de commandes et une augmentation des paniers moyens.

Sur l'activité B to B (ventes aux boutiques spécialisées), l'activité affiche un ralentissement depuis le confinement mais résiste bien. Elle bénéficie en effet du décret modifié du 14 mars 2020, incluant les magasins de cigarettes électroniques dans la liste des commerçants d'intérêt public.

Une recherche de financement a été entamée en réponse à l'augmentation du besoin en fond de roulement (stocks).

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les codes promotion toujours actifs attribués à certains clients (B to B et B to C) et non remboursés au 31/12/2019 ont été valorisés à leur coût d'achat et provisionnés en "provision pour risque et charge à hauteur de 19 997 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		23 087
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	114 708	120 131
Installations générales agencements aménagements divers		20 042	90 482
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		20 357	41 213
	TOTAL	40 399	131 695
Prêts, autres immobilisations financières		3 602	55 556
	TOTAL	3 602	55 556
	TOTAL GENERAL	158 709	330 469

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			23 087	23 087
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			234 839	234 839
Installations générales agencements aménagements divers			13 000	97 524	97 524
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 051	60 518	60 518
	TOTAL		14 051	158 042	158 042
Prêts, autres immobilisations financières				59 158	59 158
	TOTAL			59 158	59 158
	TOTAL GENERAL		14 051	475 127	475 127

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		6 665		6 665
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	36 724	72 935		109 659
Installations générales agencements aménagements divers	5 431	10 507	4 610	11 329
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 267	10 095	1 051	16 311
TOTAL	12 699	20 602	5 661	27 640
TOTAL GENERAL	49 423	100 202	5 661	143 964

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	6 665				
Autres immob.incorporelles TOTAL	72 935				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 507				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 095				
TOTAL	20 602				
TOTAL GENERAL	100 202				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	42 401	19 997	42 401		19 997
TOTAL	42 401	19 997	42 401		19 997

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		58 272			58 272
Sur comptes clients	7 065	14 796	3 139		18 723
TOTAL	7 065	73 068	3 139		76 994
TOTAL GENERAL	49 466	93 065	45 540		96 991
Dont dotations et reprises d'exploitation		93 065	45 540		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	59 158	0	59 158
Clients douteux ou litigieux	24 961	24 961	
Autres créances clients	358 324	358 324	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 329	1 329	
Impôts sur les bénéficiaires	27 259	27 259	
Taxe sur la valeur ajoutée	75 151	75 151	
Débiteurs divers	5 827	5 827	
Charges constatées d'avance	316 893	316 893	
TOTAL	868 901	809 743	59 158

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	184 149	100 228	83 921	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	233 838	99 782	134 056	
Fournisseurs et comptes rattachés	932 050	932 050		
Personnel et comptes rattachés	104 189	104 189		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 186	82 186		
Taxe sur la valeur ajoutée	80 712	80 712		
Autres impôts taxes et assimilés	16 873	16 873		
Groupe et associés	86	86		
Autres dettes	4 088	4 088		
TOTAL	1 638 171	1 420 194	217 977	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	165 621			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	0.0500	125	1 987 875		1 988 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les frais de développement du site internet ont été immobilisés et amortis sur une période de 2 ans

Les frais de développement et innovation ont été immobilisés et amortis sur une période de 2 ans

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de développement site internet	210 384	50.00
Frais de développement et innovation	23 087	50.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition majoré des frais de port et des frais douaniers selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les liquidités disponibles en banque en devises étrangères ont été évaluées au cours connu de la devise au 31/12/2019.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 559
Total	3 559

Détail des produits à recevoir

	Montant
Avoir fournisseur à recevoir	3 559
Total	3 559

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	121
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 793
Dettes fiscales et sociales	58 449
Autres dettes	40
Total	72 403

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FNP	
- FNP HONO CAC	6 480
- FNP DAN 2019	1 080
INTERETS COURUS S/EMPRUNT	
- INTERETS D'EMPRUNT	121
FOURNISSEURS-FNP	
- ELECTRICITE- GAZ	52
- AUTRES HONORAIRES	1 800
- ETUDES & PRESTATIONS SERVICES	3 024
- PRESTATION INFO	278
- PRESTATION INFO	8
- PRESTATION INFO	49
- ELECTRICITE- GAZ	932
- ELECTRICITE- GAZ	195
PROVISION POUR CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	33 129
CHARGES SOCIALES S/CP	
- Provisions pour congés payés	10 759
ETAT- CHARGES FISCALES A PAYER	
- CVAE SOLDE 2019	9 487
- FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	5 074
ASSURANCE A PAYER	
- ASUIRANCE EMPRUNT	40
Total	72 403

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	316 893
Total	316 893

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D AVANCES			
- PRESTATION INFO	6		
- DOCUMENTATION TECHNIQUE	11		
- PRESTATION INFO	37		
- PRESTATION INFO	60		
- PRESTATION INFO	4		
- PRESTATION INFO	37		
- PRESTATION INFO	3		
- PUBLICITE	1 926		
- PRESTATION INFO	10		
- PRESTATION INFO	5		
- REFERENCEMENT	20 563		
- PRESTATION INFO	6		
- PRESTATION INFO	12		
- PRESTATION INFO	6		
- PRESTATION INFO	6		
- LOYER CORBAS	32 249		
- CHARGES LOCATIVES	3 368		
- TAXES FONCIERES	3 279		
- FOIRES & EXPOSITIONS SALONS	15 924		
- LOCATION DE BUREAU	200		
- MEDECINE DU TRAVAIL	110		
- MAINTENANCE	390		
- ETUDES & ANALYSES	2 000		
- RELATIONS EXTERIEURES	1 621		
STOCK			
COMMANDES NON LIVREES	180 303		
RELIQUATS COMMANDES NON LIVREES	54 758		
Total	316 893		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	19
Total	24

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		300 000
Nantissement du fonds de commerce	300 000	
Total (1)		300 000

Engagements reçus

Aucun engagement reçu

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le passif estimé au 31/12/2019 en matière d'indemnité retraite s'élève à 5651 €.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits exceptionnels divers	4 381	771000
- Produits exceptionnels sur exerc.antérie	10 864	772000
Total	15 245	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	45	671200
- Frais introduction en bourse	77 786	671800
- Charges exceptionnelles diverses	1 142	671800
- Charges exceptionnelles sur ex antérieur	740	672000
- Valeur nette comptable éléments cédés	8 390	675000
Total	88 103	